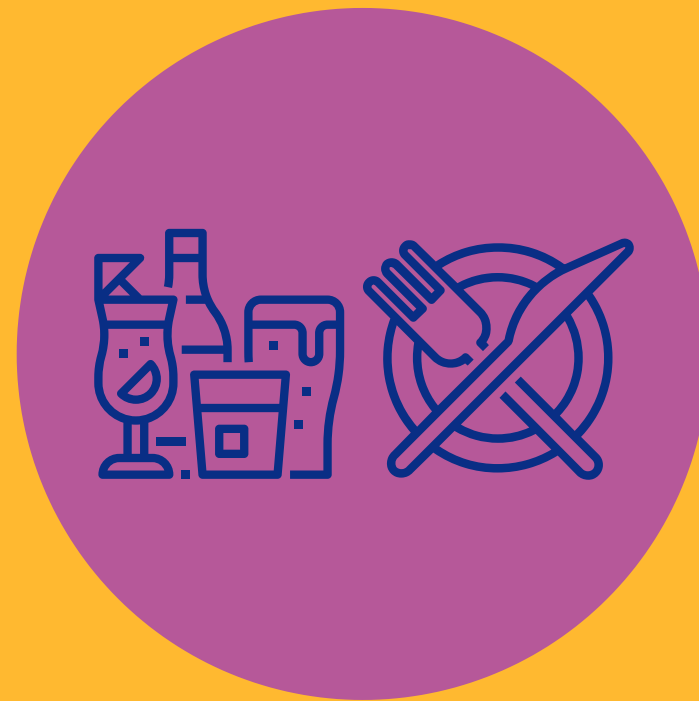


La Fête des Loges est organisée dans le respect des gestes barrières

Toutes les mesures nécessaires à la protection du public seront mises en place et appliquées selon le protocole sanitaire validé par le Ministère de la Santé.



Port du masque obligatoire



Les restaurants et débits de boissons des fêtes foraines sont soumis au même protocole que les autres établissements sédentaires.



Pass Sanitaire obligatoire dès 18 ans à l'entrée de la fête *

*La preuve d'un test antigénique ou PCR négatif de moins de 48h
Un justificatif attestant un schéma vaccinal complet
Le résultat d'un test RT-PCR positif attestant du rétablissement de la Covid-19, datant d'au moins 11 jours et de moins de 6 mois



Un protocole sanitaire sera appliqué sur chaque attraction.